

Comité Opérationnel OTECI

Compte-rendu de réunion du 29 janvier 2021

Dans le contexte de pandémie du Covid-19, cette réunion s'est tenue par téléconférence. La feuille de présence a été signée électroniquement.

Sont présents :

- Délégués Régionaux : Françoise Léandre, Alain Mathurin, Gilles Merle du Bourg, Michel Oliver, Christian Moullard
- Bureau : Président Gilles Lhernould, Trésorier Claire Michelet, Secrétaire Christian Moullard

Excusés ou absents : Aucun

Ordre du jour :

- Introduction du Président :
 - Point sur les baux des bureaux Parisien
 - Poste Président/Trésorier, avancement des travaux des 2 groupes de travail
 - Utilisation du Trade Mark OTECI à titre personnel sur les réseaux sociaux.
- Résultats Financiers: Claire Michelet
- Point d'avancement GT Migration Vigie: Claire Michelet
- Plan de Relance Post Covid:
 - Point sur la communication autour de ce plan
 - Etat des lieux par Région
 - Objectifs à 3 mois par Région
- Stratégie de Recrutement, le suivi et la fidélisation des adhérents par Régions
- Présentation de la proposition de « Ligne Editoriale OTECI »
- Diffusion Charte d' Ethique aux adhérents pour signature
- Usage des comptes Zoom
- Point et événements marquants par délégation
- Suivi du Plan d'actions COMOP

Le compte rendu de la réunion COMOP du 2 octobre 2020 est approuvé.

1. Introduction du Président

- Les conditions de pandémie Covid-19 restent très incertaines et il est peu probable qu'un retour à la normale soit possible avant le troisième trimestre 2021. Dans ces conditions toutes nos réunions, Comop, CA et AG doivent être à priori planifiées et organisées en téléconférence.
- Bail des bureaux OTECI rue du Havre à Paris. Un accord par mail a été donné sur la proposition de bail dont la prise d'effet démarrait fin Octobre 2020 et qui prévoit une augmentation totale de 30K€ étalée sur 3 ans. Nous attendons de recevoir le contrat pour signature.
- Une rapide présentation des recommandations des deux Groupes de Travail sur la nomination des responsables de l'OTECI a été faite et sera présentée au prochain CA pour validation.

Un document de ces deux Groupes de travail avait été transmis pour information préalablement aux membres du COMOP.

Les recommandations sont les suivantes :

- Présidence: Découplage des postes en Président et Vice-Président
 - Trésorier: Découplage des postes en Trésorier et Comptable, sous la responsabilité du Trésorier.
 - Secrétaire: possibilité d'avoir une personne en charge de l'archivage et du suivi des contrats, sous la responsabilité du secrétaire.
 - Administrateurs: Définir les attentes du rôle d'un administrateur
 - Création d'un Comité de Nomination avec définition de ses missions, sa composition et son fonctionnement
- Le Président rappelle qu'il est interdit d'utiliser le nom d'OTECI en accompagnement d'une signature ou dans le texte d'un article **personnel** sur les réseaux sociaux. Il en est de même pour tout mail à usage **personnel**. Il demande aux délégués régionaux de passer la consigne aux adhérents et de veiller à l'arrêt de cette pratique.
 - Une Rencontre prévu entre CASBC c'est à dire les 3 associations fondatrices ECTI, AGIR abcéd et OTECI avec le président d'EGEEE Paul Dutilleul.
 - Nous allons recevoir prochainement les résultats d'une enquête qui analyse l'impact de la pandémie a sur les mouvements associatifs.

2. Présentation des résultats Financiers

Le compte de résultat 2020 provisoire fait apparaître à ce jour :

- Une marge brute en valeur en légère baisse, 225K€ (2020) / 250K€ (2019), mais en % sur le CA elle est de 83% contre 65% en 2019
- un résultat d'exploitation positif de 45,9K€.
- L'année 2020 a donc été plutôt bonne : nous avons réalisé un CA de 269k€ (72% du budget initial et 25% de plus que le budget révisé en septembre 2020)

Il est demandé aux régions de faire en sorte de transmettre à C. Michelet les frais imputables en 2020 **au plus tard le 15 Février**.

Les prévisions budgétaires 2021 dans l'état prévoit une nouvelle baisse de la marge brut (212K€) et un résultat d'exploitation négatif (-37K€ incluant le bdget COM).

Les résultats financiers 2020 définitifs et le budget seront finalisés en mars 2021.

3. Point d'avancement Migration Vigie

Le couts de la migration pour une nouvelle licence Vigie est estimée à 13500€ (licences 8500€ et migration 5000€) plus une maintenance annuelle de 16000€ (3000€ d'augmentation).

Une autre solution est à l'étude CEGIG XRP Flex, une démonstration a été faite et nous sommes en attente des estimations de coûts et de références du prestataire.

4. Plan de relance Post Covid : Votre plan PRO 2020/2021

Un tour de table des actions région par région (5 missions en Aura, 1 dans l'Ouest)

Communication régionale limitée au CCI et LinkedIn

Une communication nationale n'est pas jugée indispensable. Gilles Lhernould va toutefois questionner 2 personnes de groupes de presse avec qui il est en contact pour évaluer l'intérêt et la possibilité d'une communication Nationale.

5. Stratégie Recrutement, Suivi et Fidélisation des adhérents par Régions

Un tour de table des processus a été fait région par région pour permettre à chacune des régions de s'inspirer de ce qui se fait dans les autres régions.

6. Ligne Editoriale OTECI

Un document présentant le travail fait sur l'évolution de notre ligne éditoriale avait été transmis préalablement aux membres du COMOP.

Le Comop reconnaît le gros travail de fond qui a été fait par l'équipe et fait les observations suivantes:

- Les nouvelles orientations proposées dans cette ligne éditoriale sont conformes à nos valeurs et nos obligations statutaires.
- Du travail reste encore à faire avant de valider cette ligne éditoriale, aussi le Comop recommande:
 - Développer plus la notion d'activité fédéraliste d'OTECI entre les générations (étudiants/Société économique/ Retraités),
 - De proposer rapidement les modifications qui doivent être apportées à tous nos contrats avec nos donneurs d'ordre,
 - De préparer pour le CA du 4 février une rapide présentation de cette ligne éditoriale (2 à 3 Slides) avec entre autre une slide d'introduction qui précise les enjeux et les raisons qui justifient cette nouvelle ligne éditoriale, dans l'objectif de proposer la version définitive, après approbation par le Comité de Communication, en avril prochain pour validation par le COMOP et le CA qui auront lieu respectivement fin Avril et début mai.
 - La version définitive devra être plus concise pour en permettre une diffusion générale à nos adhérents

7. Charte d' Ethique

- La charte d'Ethique sera transmise pour signature via Docusign à tous les adhérents qui ne l'ont pas encore signée après consolidation des listes de destinataire par les régions.
- Concernant le Comité d'Ethique (CE) et les actions en cours du CE ; le COMOP est d'accord sur les recommandations suivantes au CA :
 - Valider et acter la clôture des deux saisines en cours considérant que les actions nécessaires ont été déjà été prises.
 - Reconstituer rapidement le CE avec comme premiers objectifs :
 - Revoir les règles de fonctionnement du comité d'éthique (le CE intervient que quand il est formellement sollicité ; auto-saisine possible uniquement si consensus du CE et accord du Président d'OTECI ; une saisine doit rester factuelle et sans recommandation préalable à l'investigation par le CE ; pas d'échelle de sanction mais le rappel que le non respect de la charte d'éthique peut entraîner l'exclusion du ou des adhérents ainsi que des actions d'OTECI auprès des tribunaux vis à vis du ou des adhérents).
 - Création d'un Groupe de travail (CE & réf Digital) pour finaliser le dossier RGPD (Vérifier que la gestion des données est conforme aux exigences de la CNIL)
 - Pour légitimer le rôle du CE et faire reconnaître son action auprès des adhérents il est proposé d'éditer une New letter interne OTECI du

Président qui présente le CE ainsi qu'une vidéo Interview du CE par le Président.

- Ces recommandations seront présentées pour validation par le CA du 4 février 2021.

8. Usage des comptes Zoom

Il est constaté une nette amélioration dans l'utilisation des 3 comptes Zoom.

Il est demandé aux délégués régionaux de rappeler aux adhérents la règle OTECI d'utilisation des comptes Zoom et entre autre de rappeler qu'un créateur d'une réunion doit impérativement s'identifier lors de la création de la réunion.

9. Point et évènements marquants par délégation

Un tour de table a été fait par délégation et est joint à ce rapport.

10. Prochaine réunion COMOP le 21 avril de 9h30 à 13h30 par vidéoconférence :

Christian Moullard (oteci@oteci.asso.fr) vous invite à une réunion Zoom planifiée.

Sujet : **COMOP OTECI**

Heure : **21 avr. 2021 09:30 Paris**

Participer à la réunion Zoom

: <https://us02web.zoom.us/j/87248460384?pwd=Tmg4ZjdXbTJENm9wbkNEQ1A3T05qdz09>

ID de réunion : **872 4846 0384**

Code secret : **m0Ksdr**

Compte rendu complet signé par le Président et le secrétaire du Bureau, diffusé le

Le Secrétaire Général
Christian MOULLARD

Le Président
Gilles LHERNOULD